



Assemblée générale

Distr. générale
3 mai 2017
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 112 a) de l'ordre du jour
Élections aux sièges devenus vacants
dans les organes principaux : élection
de cinq membres non permanents
du Conseil de sécurité

Lettre datée du 2 mai 2017, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mois de mai 2017, j'ai l'honneur de vous informer que, comme suite à notre lettre au Président de l'Assemblée générale, datée du 29 juin 2016 (A/70/964), l'Italie renoncera à son siège au Conseil de sécurité à compter de la fin de la journée du 31 décembre 2017 (minuit).

Je vous rappelle également que pour les élections partielles qui doivent avoir lieu le 2 juin 2017, le Royaume des Pays-Bas est le seul candidat entériné du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le reste du mandat actuel du Conseil (1^{er} janvier-31 décembre 2018).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 112 a) de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent
(Signé) Jan Kickert

